

LES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS : LA MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE EN AÉRONAUTIQUE

Montréal, le mercredi 16 juillet 2008 – L'Ordre des technologues professionnels du Québec (OT PQ) se réjouit de l'annonce faite par Bombardier à l'effet d'assembler la nouvelle CSérie au Québec. L'OT PQ reconnaît trois programmes dans le domaine de l'aéronautique, lesquels sont dispensés par l'École nationale d'aérotechnique (ENA), qui est d'ailleurs le seul établissement à offrir ces programmes au Québec, à savoir : Entretien d'aéronefs (280.03), Avionique (280.04) et Construction aéronautique (280.BO).

Non seulement l'OT PQ entend appuyer les efforts de l'ENA, mais tient également à encourager les jeunes à entreprendre des études de niveau collégial dans ce secteur technologique ; des emplois bien rémunérés avec de belles perspectives d'avenir s'offrent ainsi à eux. Les diplômés du collégial en aéronautique sont reconnus depuis bon nombre d'années comme étant une main-d'œuvre technique et scientifique compétente et qualifiée en raison de leur solide formation d'enseignement supérieur. Les technologues sont en définitive le lien entre la recherche et les gens de métier. Ces professionnels rencontrent les besoins de l'industrie aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée de plus en plus inquiétante en ce qui a trait à la compétitivité des entreprises québécoises.

À cet égard, le Conseil de la science et de la technologie déposait au mois de mars dernier auprès du Ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'Exportation son rapport annuel intitulé : « *Rapport de conjoncture 2008, Innovation et mondialisation* ». Ce rapport, devant l'importance du phénomène de la pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée, fait notamment état de ce qui suit :

« Si l'examen des données agrégées ne semble pas laisser entrevoir de pénuries pour l'ensemble de l'économie, il est utile de rappeler que l'ajustement de l'offre à la demande peut s'avérer plus difficile aux niveaux sectoriel, régional ou disciplinaire. Le cas des techniciens de niveau collégial en est un exemple. Les entreprises québécoises auront besoin d'une main-d'œuvre universitaire, mais aussi de compétences techniques de niveau collégial. Au cours des dernières années, rappelle le CETECH [Centre d'étude sur l'emploi et la technologie], la demande pour des compétences techniques de niveau collégial n'a pas régressé. Au contraire, elle a progressé d'une façon significative depuis 2001. ».

Il importe de souligner que les technologues professionnels sont soumis au respect d'un *Code de déontologie* ainsi qu'à des règles strictes quant à la tenue de leurs dossiers comme tout autre membre du système professionnel québécois. Ils sont sujets à l'inspection professionnelle, aux enquêtes du syndicat de l'Ordre ainsi qu'à un comité de discipline chargé, le cas échéant, d'imposer une réprimande ou une sanction en cas de manquement déontologique.

Les technologues professionnels portent un titre réservé comme le font les urbanistes, les psychologues, les évaluateurs agréés ou les comptables en management accrédités. On peut les reconnaître grâce aux initiales «T.P.» ou «T.Sc.A.» qu'ils accolent à leur nom. Les membres de l'OT PQ sont des professionnels de l'application des sciences. Ils ont une connaissance poussée des mathématiques et des sciences, acquise par un programme d'enseignement supérieur de trois ans reconnu par un diplôme d'études collégiales (DEC). Les technologues professionnels exercent leur profession dans des secteurs technologiques comme l'aéronautique, l'agroalimentaire, l'aménagement du territoire, le bâtiment, la foresterie, le génie électrique et l'informatique.

Source : Bianca Desrosiers
Coordonnatrice aux communications
Téléphone : 514 845-3247, poste 119
Courriel : communications@otpq.qc.ca

Information : Richard Legendre, T.Sc.A.
Vice-président aux affaires professionnelles et juridiques
Téléphone : 418 843-5384
Courriel : legendre@siiq.qc.ca